



L'ESSENTIEL 2025

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ, NOS RESSOURCES ET NOS DÉPENSES

ÉDITO

Nous assistons depuis plusieurs années à une progression inquiétante des discours et des pratiques autoritaires à travers le monde. Face à ces dérives inacceptables, Amnesty International continue inlassablement, grâce à vous, de combattre les atteintes aux droits humains, quels qu'en soient les auteurs, sans considération politique, idéologique ou partisane.

Cette liberté de parole n'est possible qu'à une condition : notre indépendance. Et cette indépendance, c'est à vous que nous la devons.

C'est votre générosité, et votre générosité seule, qui nous permet d'enquêter, d'alerter, de mobiliser et d'agir sans dépendre des gouvernements que nous sommes amenés à dénoncer. Grâce à votre confiance, nous pouvons également rendre compte, en toute transparence, de l'utilisation de chaque euro qui nous est confié et des victoires qu'il a contribué à remporter.

Au nom de toutes nos équipes, un immense merci pour votre engagement à nos côtés : **bien plus qu'un soutien, il est la force qui rend notre action possible.**

Bertrand Puel,
Trésorier d'Amnesty International
France



NOTRE MISSION

Conformément à nos valeurs de solidarité, d'indépendance et d'impartialité, nous agissons pour **défendre et faire respecter les droits humains partout où ils sont en danger**

**Pour y parvenir,
nos actions visent à :**

- **ENQUÊTER** sur les atteintes aux droits humains afin de les dénoncer.
- **FAIRE DU PLAIDOYER** pour défendre celles et ceux dont les droits sont bafoués.
- **EXERCER DES PRESSIONS** sur les gouvernements et autres détenteurs de pouvoir, comme les entreprises.
- **MENER DES OPÉRATIONS** de mobilisation à travers le monde avec des millions de personnes.
- **PROMOUVOIR LES DROITS FONDAMENTAUX** en particulier via des activités d'éducation aux droits humains.



ENQUÊTER
sur le terrain



ALERTER
opinions, médias



AGIR
rapports, mobilisation, soutien

SYNTHÈSE DE NOS COMPTES EN 2025

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Pour assurer son **indépendance** et son **impartialité**, AIF n'accepte aucune subvention des pouvoirs publics ni de parti politique et son financement repose quasi-exclusivement sur la **générosité du public**.

En 2025, le total de nos produits s'élève à 33,1 M€ dont **96 % proviennent de la générosité du public** (31,9 M€). Les 4 % restants proviennent principalement des abonnements à la Chronique et des ventes de produits de la boutique AIF.

96 %
des ressources issues
de la générosité du public

Amnesty International France (AIF) appartient à un mouvement mondial constitué de 69 sections nationales à travers le monde et dont le Secrétariat international est basé à Londres.

Du point de vue **des charges**, le total général atteint 33,6 M€ dont 30 % correspond à **notre contribution au mouvement international** (10,1 M€). Le reste est constitué à 45 % de dépenses d'activité (15,2 M€) et à 25 % de charges de personnel (8,3 M€).

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (DONNÉES EN K€)	2024		2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	31 525	31 525	31 913	31 913
2. Produits non liés à la générosité du public	1 088		1 160	
3. Subventions et autres concours publics	32		17	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	7		13	3
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	32 652	31 525	33 102	31 916
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Mission sociale	21 266	21 122	21 124	21 124
2. Frais de recherche de fonds	6 622	6 622	7 361	7 361
3. Frais de fonctionnement	5 698	5 348	4 953	4 191
4. Dotations aux provisions et dépréciations	57	48	76	67
5. Impôt sur les bénéfices	72		53	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	33 715	33 140	33 567	32 742
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	(1 063)	(1 615)	(464)	(827)

Les comptes présentés dans ce document correspondent aux comptes combinés du secrétariat national d'AIF et de ses 243 groupes locaux au 31 décembre 2025.

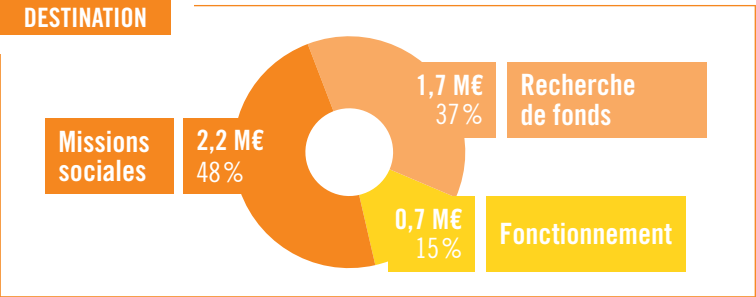
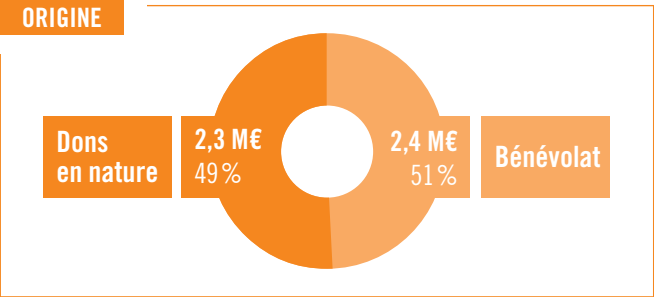
CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES
EN NATURE

4,7 M€

Les bénévoles constituent une force essentielle et indispensable de notre mouvement. En 2025, nos 190 bénévoles œuvrant au Secrétariat national ou dans les instances de gouvernance, ont effectué près de **64 000 heures** ! Ceci représente plus de **35 ETP** (équivalents temps plein) soit une valorisation de **2,4 M€**.

Cette valorisation ne prend pas en compte la précieuse mobilisation des militantes et militants réunis en régions et dans nos **525 structures locales**, organisées en groupes locaux (243), antennes jeunes (248) et cercles d'action (34). Partout en France, ces milliers de personnes assurent le relais de nos actions et agissent auprès de tous les publics pour les informer, les sensibiliser et les rendre acteurs de la défense des droits humains.

Les **dons en nature** sont essentiellement composés de **concours gracieux de diffuseurs médias et d'agences de communication** et permettent notamment à nos combats et nos campagnes de bénéficier d'une plus forte visibilité.



FOCUS SUR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

RESSOURCES

31,9 M€

Dons

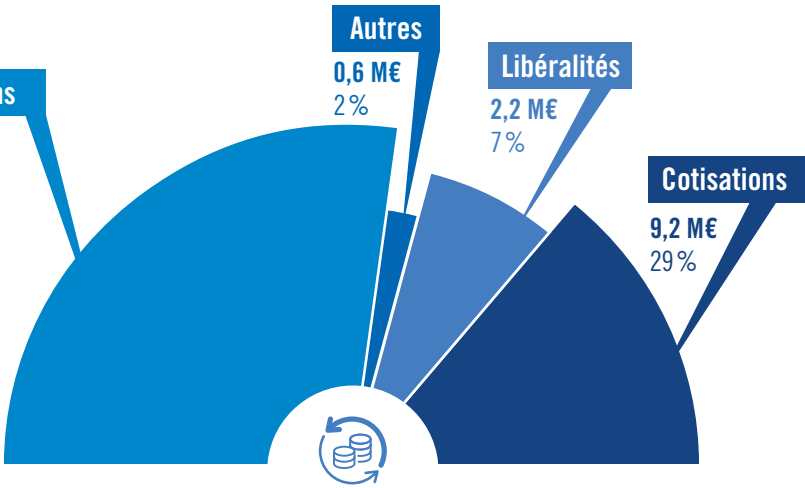
Avec un total de 20 M€ collectés en 2025, les dons représentent **63 % de nos ressources**. En hausse de 4 % par rapport à l'an dernier, ils permettent à la collecte d'AIF d'établir un nouveau record à 29,1 M€ si on les additionne aux cotisations. Cette hausse s'explique principalement par la fidélité des personnes en soutien régulier et par une montée en puissance du digital qui devient le second canal de recrutement après le face à face. **Notre modèle de collecte repose prioritairement sur les prélèvements automatiques mensuels**. Moins sujets aux aléas liés aux événements extérieurs, ils permettent d'accroître notre **stabilité financière**.

220 000

donateurs et donatrices

Autres ressources

Les autres ressources (0,6 M€) sont principalement composées des **abonnements à la Lettre d'Amnesty** et des **produits financiers** générés par nos placements de trésorerie (sans risque en capital). Ces derniers nous permettent de réduire l'impact de l'inflation sur nos dépenses.



Libéralités (legs, assurances-vie et donations)

Les ressources issues des libéralités s'élèvent à 2,2 M€ en 2025 contre 2,6 M€ en 2024. Cette baisse correspond essentiellement au montant de la révision de la valeur estimée des biens reçus en legs et destinés à être cédés.

Ces produits témoignent de la confiance accordée par de plus en plus de personnes **envers notre association pour partager leur patrimoine et lui donner du sens**.

142 000

membres

Cotisations des membres

Fin 2025, **près de 142 000 membres** partagent notre vision, nos valeurs fondamentales et contribuent à notre mission. Leur soutien financier qui a augmenté de 1% en 2025, nous aide à agir pour un monde plus juste. Nous proposons systématiquement à nos donateurs qui ne le sont pas déjà, de devenir membre de l'association.

BILAN SIMPLIFIÉ

Toutes les données financières présentées dans l'Essentiel sont extraites de nos comptes combinés 2025, certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre Assemblée générale des 20 et 21 juin 2026.

ACTIF NET (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	162	197
Immobilisations corporelles	2 422	2 339
Biens reçus par L&D destinés à être cédés	2 631	1 946
Immobilisations financières	210	220
ACTIF IMMOBILISÉ	5 424	4 701
Stocks & en cours	106	130
Créances d'exploitation	3 524	3 691
Disponibilités	13 428	14 783
Charges constatées d'avance	397	316
ACTIF CIRCULANT	17 456	18 918
TOTAL GÉNÉRAL	22 881	23 619

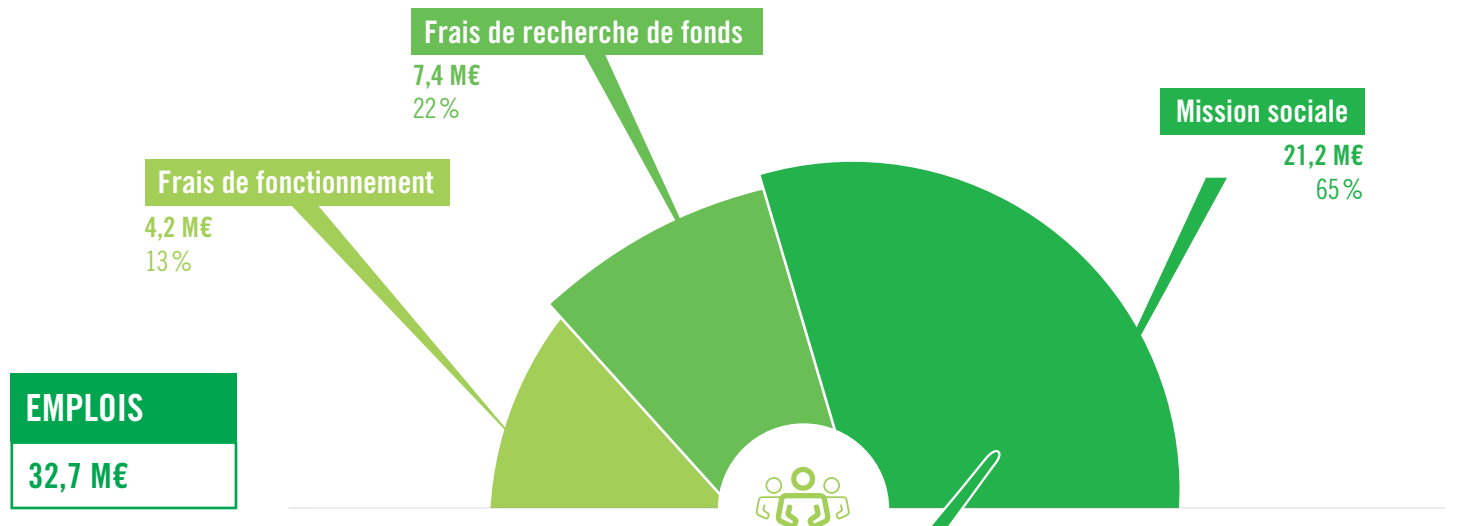
PASSIF (en K€)	31/12/2024	31/12/2025
Réserves*	14 118	13 042
Report à nouveau	932	932
Résultat de l'exercice	(1 063)	(464)
FONDS PROPRES	13 987	13 510
Fonds reportés et dédiés	3 575	2 453
Provisions pour risques et charges	196	237
Dettes diverses	4 953	7 289
Produits constatés d'avance	170	131
DETTES ET AUTRES PASSIFS	8 894	10 110
TOTAL GÉNÉRAL	22 881	23 619

POLITIQUE DES RÉSERVES*

Les réserves sont encadrées par une politique validée par le conseil d'administration. Elles ont pour vocation d'assurer à la fois la solvabilité de l'association et sa résilience en cas de difficultés conjoncturelles.

Après affectation du résultat 2025, elles sont principalement constituées de :

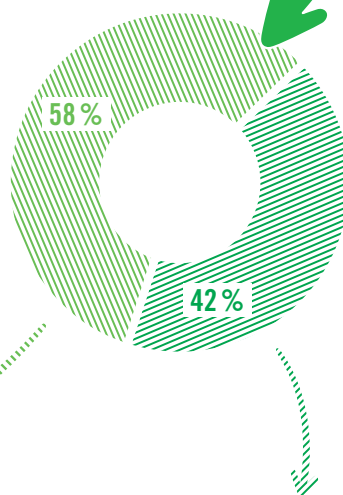
- La **réserve d'investissement** (2,8 M€) vise à assurer la capacité de financement des emplois long terme. Elle correspond au montant des actifs nets immobilisés non destinés à être cédés actuels.
- La **réserve d'intervention** (9,6 M€ soit 3,5 mois d'activité) vise à assurer la capacité de financement du fonctionnement de l'organisation. Elle doit couvrir entre 2 et 6 mois de charges d'exploitation décaissables.



Mission sociale

Le cadre stratégique pour la période 2022-2030 de notre mouvement à l'échelle mondiale est structuré autour de 2 grands axes prioritaires :

1. **La liberté d'expression**, d'association et la garantie du droit de réunion pacifique pour toutes et tous.
2. **L'égalité et la non-discrimination** avec notamment la promotion de la justice de genre, non racisée et intersectionnelle, la protection des droits des réfugiés et migrants et l'obtention de la justice climatique.



Parallèlement à ces 2 priorités, **des moyens sont également consacrés à des domaines flexibles**, tels que :

- Les crises et les conflits armés,
- La justice pénale internationale,
- La peine de mort,
- La lutte contre la torture et le commerce des armes.

Sur les 21,2 M€ de dépenses consacrées à nos missions sociales, 12,2 M€ ont été directement initiées par Amnesty International France et 8,9 M€ par le Secrétariat international et d'autres sections du monde.

Un mouvement de
10 millions
de personnes qui agissent !

En France

Nos ressources financent des **actions de mobilisation** du public et de nos militantes et militants pour promouvoir et défendre les droits humains. En articulant **éducation et information** sur ces droits, activités de plaidoyer et campagnes de communication, nous renforçons notre impact.

Chaque année, nous suivons de nombreux sujets, liés aussi à l'actualité, mais concentrons nos efforts sur des priorités. En 2025, nous avons notamment poursuivi notre mobilisation pour dénoncer et mettre fin au **génocide commis par Israël à Gaza**, défendu le **droit de manifester** face à l'interdiction des Prides en Hongrie, alerté sur les **dangers de TikTok** pour la santé mentale des enfants, obtenu l'inscription de la **notion de consentement dans la définition pénale du viol** en France et soutenu les **défenseur-seuses de l'environnement** criminalisé-es pour leur combat.

A l'international

Chaque année, nous dédions une part conséquente de nos ressources au **financement de notre mouvement à l'international**. En 2025, la contribution d'AIF s'est élevée à 10,1 M€ dont l'essentiel (8,9 M€ soit 85 %) a été directement affectée à notre mission sociale.

Cette solidarité financière **contribue principalement à assurer la qualité et l'indépendance de notre recherche** sur les violations des droits humains. Elle soutient aussi notre **développement dans le monde et le maintien d'entités** dont les moyens ou possibilités de collecte sont plus limités.

Frais de recherche de fonds

Notre **indépendance financière** est le garant de notre totale et indispensable **liberté d'action**. En l'absence de recours aux subventions, ce poste est essentiel à notre association pour développer nos ressources et nous permettre de mener à bien nos actions.

Nos frais de recherche de fonds s'élèvent à 7,4 M€ en 2025 (contre 6,6 M€ en N-1) et représentent 22 % du total des dépenses.

Frais de fonctionnement

Indispensables au bon fonctionnement de l'association, ces dépenses sont principalement composées de frais relatifs aux **services supports** (comptabilité, juridique, informatique...) ainsi qu'à la **gouvernance** et à l'**organisation régionale**.

Le **poids des frais de fonctionnement** sur le total des dépenses s'élève à 13 % en 2025 contre 16 % en 2024. Ces frais diminuent de 1,2 M€ entre 2024 et 2025. Cette **baisse de 22 %** s'explique notamment par la réduction des coûts de fonctionnement de notre Secrétariat international que nous supportons indirectement à travers notre contribution internationale.



100 % INDÉPENDANTS, GRÂCE À VOUS !

Retrouvez tous nos comptes détaillés et leurs annexes en scannant ce QR code ou rendez-vous sur : amnesty.fr/transparence-financiere ou journal-officiel.gouv.fr/



NOS COMBATS

LES DANGERS DE TIKTOK POUR LES JEUNES

En 2025, Amnesty International France a intensifié son action pour alerter sur les risques que fait peser TikTok sur la santé mentale des enfants. À la suite de la publication de notre rapport « *Entraîné-e-s dans le 'rabbit hole'* », un recours a été déposé auprès de l'Arcom et transmis à la Commission européenne, cible centrale de notre plaidoyer. Ce travail s'est accompagné d'une campagne publique d'envergure. En plus du plaidoyer auprès des régulateurs français et européens, un travail de plaidoyer a été mené auprès des parlementaires et de l'exécutif. Cette mobilisation contribue à alimenter les plaintes en cours au niveau européen. **Résultat : la Commission européenne a publié les conclusions préliminaires de son enquête en juin 2026 et établit que la conception de la plateforme est addictive et contraire au REN*.**

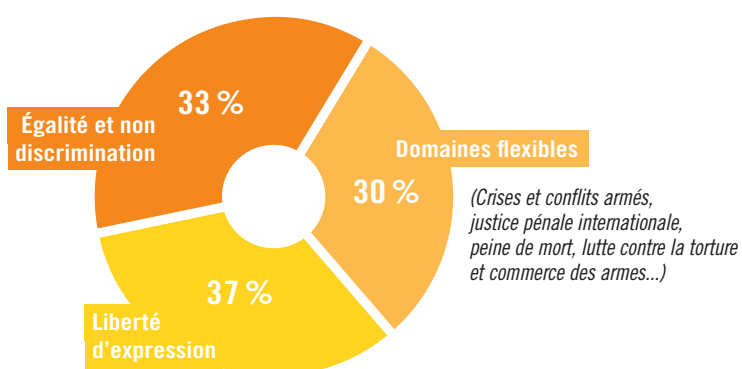
**Le règlement européen sur les services numériques (REN) s'attaque aux contenus illicites (haineux, pédopornographiques, terroristes...) et aux produits illicites proposés en ligne.*



PROTECTION DES DÉFENSEUR-ES DES DROITS HUMAINS ET DE L'ENVIRONNEMENT

En 2025, la publication de notre rapport « *Attaqué-es pour avoir défendu la planète* » a marqué une étape clé dans notre combat pour la protection des défenseur-es de l'environnement. Ce travail met en lumière les stratégies de criminalisation, d'intimidation et de harcèlement à leur encontre déployées par de nombreux États, y compris la France. En parallèle, nous avons soutenu des figures emblématiques de ces luttes, comme Ratha Sun, membre du collectif Mother Nature Cambodia, accueillie lors d'une tournée européenne. **Cette mobilisation a contribué à renforcer la visibilité de leur combat, avec plus de 63 000 signatures recueillies en soutien.**

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE MISSION SOCIALE EN FRANCE



GÉNOCIDE PERPÉTRÉ PAR ISRAËL CONTRE LA POPULATION PALESTINIENNE DE GAZA

Dans un contexte politique particulièrement polarisé, Amnesty International France a poursuivi son travail pour dénoncer le génocide en cours à Gaza et appeler les autorités françaises à agir. Nos actions ont combiné un plaidoyer local et national ambitieux – avec **58 groupes mobilisés, plus de 200 parlementaires contactés et de nombreux rendez-vous institutionnels, et une communication d'ampleur** – dont la projection du message « *Stop génocide à Gaza* » sur la vasque Olympique en juillet. Des mobilisations citoyennes massives, dont une « *ligne rouge* » réunissant plus de 20 000 personnes à Paris, ont illustré l'engagement de la société civile. À travers les actions militantes et la forte mobilisation de nos soutiens, **nous avons maintenu la pression dans un débat public marqué par de fortes tensions, et contribué à généraliser l'utilisation du terme « génocide » dans les paysages médiatiques et politiques.**

CHANGEZ LEUR HISTOIRE

En 2025, la campagne « *Changez leur histoire* » (anciennement « *10 jours pour signer* »), menée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, a une nouvelle fois démontré la force de la solidarité internationale face aux injustices. Devenue au fil des années la plus grande campagne mondiale en faveur des droits humains, cette mobilisation collective a permis de rassembler **plus de 620 000 signatures en France, grâce notamment à l'engagement massif de nos groupes locaux** sur l'ensemble du territoire. Parmi les avancées marquantes de cette édition figure la libération conditionnelle de l'avocate et chroniqueuse tunisienne Sonia Dahmani, emprisonnée injustement pendant 18 mois pour avoir dénoncé le racisme en Tunisie. **Amnesty International poursuit néanmoins son suivi, Sonia Dahmani restant encore sous le coup d'une condamnation.**

**ON SE BAT ENSEMBLE,
ON GAGNE ENSEMBLE.**

Retrouvez l'ensemble de nos combats et les victoires auxquelles vous contribuez chaque jour sur **[amnesty.fr](https://www.amnesty.fr)**

NOS VICTOIRES

UNE PREMIÈRE AVANCÉE POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUR-EUSES ÉTRANGER-ES !

En décembre 2025, l'adoption d'une proposition de loi à l'Assemblée nationale visant à faciliter le renouvellement des titres de séjour des travailleur-euses étranger-ères marque une première avancée significative. Celle-ci, qui va dans le sens de nos demandes, devra maintenant être étudiée au Sénat. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de notre rapport « *À la merci d'un papier* », qui dénonce la précarité administrative imposée par le système actuel. **Grâce à un plaidoyer ciblé et la mise en lumière de témoignages comme celui de Nadia, nous avons contribué à faire évoluer le débat public et politique pour une meilleure protection des droits des personnes étrangères en France.**



DES MARCHES DES FIERTÉS HISTORIQUES MAINTENUES EN HONGRIE MALGRÉ LES TENTATIVES D'INTERDICTION !

Malgré les tentatives d'interdiction, les marches des fiertés de Budapest et de Pécs ont rassemblé des foules record en 2025, avec respectivement plus de 200 000 et 8 000 participant-es. Amnesty International France était présente à cette mobilisation en relayant des appels à l'action et en menant une campagne multicanale. Notre plaidoyer a permis de mobiliser de nombreux responsables politiques français et européens, tandis que nos actions urgentes ont rassemblé des milliers de soutiens. **Cette mobilisation collective a renforcé la visibilité internationale des droits LGBTI+ en Hongrie.**



LE CONSENTEMENT ENFIN INSCRIT DANS LA LOI FRANÇAISE !

La France a franchi une étape historique en inscrivant enfin la notion de consentement dans la définition pénale du viol. Cette avancée est le fruit d'années de mobilisation, auxquelles Amnesty International France a activement contribué à travers son travail de plaidoyer. Ce combat a également permis de renforcer des alliances essentielles avec de nombreuses associations féministes. **Si cette réforme constitue un progrès majeur, elle marque aussi le début d'un travail de fond pour garantir un accès effectif à la justice pour toutes les victimes.**

MERCI !

C'est grâce à vous et votre engagement que nous remportons de belles victoires !



DES LIBÉRATIONS APRÈS DES MOIS DE MOBILISATION !

En 2025, plusieurs libérations de personnes détenues arbitrairement ont rappelé la force de la mobilisation collective. Parmi elles, celle de Camilo Castro, victime de disparition forcée au Venezuela, détenu plus de quatre mois avant de retrouver ses proches en France. D'autres libérations ont marqué 2025 : la TikTokeuse angolaise Ana da Silva Miguel, dite Neth Nahara, soutenue dans l'édition 2024 de notre campagne « *Changez leur histoire* », a été graciée et libérée le 1er janvier 2025 ; Maryia Kalesnikava, opposante politique biélorusse défendue en 2023, a quant à elle été libérée en décembre après plus d'un an de mobilisation. **Ces victoires sont le fruit d'un engagement constant des proches des personnes défendues, des militantes et militants et des équipes d'Amnesty International.**

VOTRE GÉNÉROSITÉ EST NOTRE PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT

Grâce à vous, nous agissons en toute indépendance et impartialité.